

Conditions Générales de Vente

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre OMNIPARTNERS SRL (ci-après « le Prestataire ») et ses clients (ci-après « le Client ») dans le cadre de la fourniture de tous produits et services.

Article 2 : Acceptation des CGV

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepte sans réserve. Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV.

Article 3 : Commande et Contrat

- La commande est formalisée par la signature d'un contrat entre le Prestataire et le Client. Ce contrat précise la nature des services ou produits, les délais de réalisation, les montants et les modalités de paiement.
- Toute modification de la commande doit faire l'objet d'un accord écrit entre les parties.

Article 4 : Prix et Paiement

- Les prix des services ou produits sont ceux indiqués dans le contrat signé entre les parties.
- Les délais de paiement sont ceux stipulés dans le contrat. En cas de retard de paiement, des pénalités de retard pourront être appliquées conformément aux dispositions légales en vigueur.

Article 5 : Ristournes, Remises et Réductions

- Les éventuelles ristournes, remises et autres réductions offertes par Omnipartners sont accordées à titre discrétionnaire et ne constituent en aucun cas un droit acquis pour le Client. Ces avantages sont susceptibles d'être modifiés, suspendus ou supprimés à tout moment, sans préavis, et sans que cela ne puisse donner lieu à une quelconque indemnisation.
- Les critères d'attribution de ces avantages sont définis par Omnipartners et peuvent varier en fonction de divers éléments, tels que le volume de commandes, la fidélité du

Client, les conditions de paiement, ou toute autre considération jugée pertinente par Omnipartners.

- Le Client reconnaît et accepte que l'octroi de ces avantages est soumis à la seule appréciation d'Omnipartners et ne saurait en aucun cas être interprété comme un engagement contractuel de sa part.

Article 6 : Délais de Réalisation

- Les délais de réalisation sont ceux indiqués dans le contrat. Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour respecter ces délais.
- En cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté, le Prestataire pourra reporter les délais de réalisation, sans que cela ne puisse donner lieu à des pénalités ou indemnités.

Article 7 : Obligations du Client

- Le Client s'engage à fournir toutes les informations et documents nécessaires à la bonne réalisation des services ou produits.
- Le Client s'engage à respecter les délais de paiement et à informer le Prestataire de toute difficulté financière susceptible d'affecter le règlement des factures.

Article 8 : Résiliation du Contrat

Les modalités de résiliation du présent contrat sont définies dans le contrat signé entre le Prestataire et le Client. En cas de manquement grave aux obligations contractuelles par l'une des parties, la résiliation pourra être envisagée conformément aux dispositions prévues dans ledit contrat, après mise en demeure restée sans effet.

Article 9 : Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV sera soumis à la compétence des tribunaux compétents de Bruxelles, Belgique.

Article 10 : Droit Applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit Belge.